

Intégrer l'Institut Criminologique de Paris

Par **tohtoh**, le **30/08/2018** à **22:40**

Bonjour, je suis actuellement scolarisé en L2 à Paris II à l'antenne de Melun.

J'écris ce post afin d'avoir des informations supplémentaires sur les certificats qui sont proposés par l'institut.

En effet, il est possible de l'intégrer dès la licence mais je voulais savoir si il était plus judicieux d'attendre la fin de mon Master 2 ou si je pouvais faire les 2 pendant une année (cela est possible) entre ma L3 et mon Master 1 ?
qu'est ce que ces certificats apportent sur un CV ?
Quelles sont les modalités d'admissions ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Par **MorganM**, le **30/08/2018** à **23:20**

Bonjour,

Je ne connais pas l'institut de criminologie de Paris.

Toutefois, j'ai suivi un DU de Criminologie en parallèle de mes études de droit et les professeurs de ce DU ont toujours soutenu que la criminologie ne présentait pas de débouchés en tant que tels en France. En effet, il me semble que la criminologie n'est pas aussi bien reconnue ici comparativement à d'autres pays notamment le Canada ou les États-Unis. Elle ne fait par exemple pas l'objet d'un département spécifique de l'enseignement supérieur contrairement au droit, à l'économie, la sociologie...

En définitive, je vous déconseille de suivre cette formation à titre principal car elle ne remplacera jamais un master, qui vous offrira certainement plus de débouchés.

L'avantage de ce genre de certificat est d'apporter une plus-value en sus de la formation principale, d'approfondir vos connaissances dans un domaine qui vous intéresse ou qui est susceptible de faire part du contexte de votre futur métier. Vous vous distinguez des autres et vous avez plus de chances d'être recruté pour des emplois en relation avec le pénal (cela peut être un atout pour des oraux de concours...).

Je pense que, si avantages il y a, ceux-ci ne sont toutefois pas suffisants pour justifier le sacrifice d'une année après le master 2. Je vous conseille donc, si cela est possible et si vous

êtes bien organisé, de le passer en parallèle du master.

ÉDIT : je n'avais pas bien lu la plaquette du site mais il appert des informations y figurant que ces certificats sont censés être utiles pour les personnes se destinant à des fonctions en lien avec le droit pénal (forces de l'ordre, magistrats, administration pénitentiaire...). Or, ces emplois sont accessibles uniquement par concours. Avoir de tels certificats ne vous permettra donc pas d'accéder plus facilement à ces métiers (mis à part peut être, un léger atout à exposer durant les oraux, devant le jury). Mais n'oubliez pas que ce sont le plus souvent les masters qui vous ouvrent les portes du concours (niveau minimum requis) et donc, ces certificats doivent être vus comme une simple plus-value, en enrichissement du parcours universitaire, et non pas comme une véritable porte d'accès à un métier.

Par **tohtoh**, le **31/08/2018** à **10:39**

Bonjour, merci de votre réponse.

Je prend note, si j'ai posé cette question c'est car je veux justement travailler en lien avec la criminologie et le droit Pénal, je désire intégrer l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale ou l'Ecole Nationale Supérieure de la Police

je vous remercie de votre réponse, je vais surement faire comme vous, suivre une de ces formations en parallèle de mon M1.

Par **MorganM**, le **31/08/2018** à **18:11**

Bonjour,

Ces écoles étant accessibles sur concours difficile, mieux vaut effectivement ne pas perdre trop de temps et garder à la limite une année supplémentaire, non pas pour passer ces diplômes, mais pour préparer les épreuves.

Comme je l'ai dit précédemment, les avantages de ces certificats ne sont pas suffisants pour justifier une année. Vous apprendrez sûrement pleins de choses, utiles dans la compréhension et la pratique du métier, mais pas pour Préparer les épreuves. Or, quand on est étudiant, il importe surtout d'être reçu au concours, vous aurez le loisir de vous soucier de votre carrière par la suite, en formation continue.

Cela dit, et si c'est possible, il peut être intéressant de le suivre en parallèle du M1 (ce que j'ai fait avec le DU de criminologie de Nantes mais qui est peut être moins chronophage que Panthéon assas)

Par **tohtoh**, le **01/09/2018** à **12:45**

Bonjour,

il est vrai que ces concours sont très difficiles, je compte bien sûr intégrer l'IEJ de Paris II afin de m'y préparer au mieux.